

# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

**LE 3 JUIN 2014**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 3<sup>e</sup> jour de juin 2014 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente ainsi que quelques citoyens. Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20h00, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2014-06-136

## ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

### ***Ouverture de la séance***

1. Approbation procès-verbaux
  - a) 6 mai 2014, séance régulière.
  - b) 13 mai 2014, séance spéciale
2. Délégation
3. Suivi sur les procès verbaux
4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment
  - ❖ Permis
5. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :
  - ✚ Liste des travaux et autres
  - ✚ Rapport sur les installations du système de traitement des eaux usées.
6. Rapport de l'opérateur de l'eau potable ainsi que du traitement des égouts :
  - a) Consommation de l'eau.
  - b) Rapport sur la levée de l'ébullition
  - c) Achat équipement pour le contrôle de la quantité de chlore dans l'eau.
  - d) Rapport des eaux usées.
  - e) Rapport – mesure d'accumulation des boues
  - f) Dépôt du Bilan annuel de performance pour l'année 2013 de la station d'épuration et des ouvrages de surverse du MAMROT.
7. Demande de soumission :
  - a) Déneigement des rues
  - b) Déneigements des stationnements municipaux.
8. Mandat d'arpentage pour la création d'une servitude pour tuyau existant entre Margaret et Barr débutant sur la rue Frontière.
9. Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.
10. Correspondance :
11. Questions diverses :
12. Présentation des comptes payables.
13. Rapport financier au 31 mai 2014, sommaire.
14. Rapport des indicateurs de gestions
15. Période de questions.
16. Clôture de la séance.

2014-06-137

## APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 6 mai 2014, séance régulière

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** le procès-verbal du 6 mai 2014 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de mai 2014 au montant de 72,683.44 \$ et pour les salaires au montant de 10,669.53 \$ soient acceptées telles que présentées.

2014-06-138

## APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 13 mai 2014, séance spéciale

Il est proposé par madame la conseillère Tina Calvarese, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** le procès-verbal du 13 mai 2014 soit accepté tel que présenté.

## **DÉLÉGATION**

2014-06-139

## DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET DE COMPOSTAGE À L'ÉCOLE

**Considérant que** le projet de compostage a été présenté par madame Louise Trahan et un élève de l'école primaire Hemmingford, Alrisa Piccinini;

**Considérant que** le projet est associé au jardin collectif ainsi qu'au programme de sciences;  
**Considérant que** le projet implique l'école primaire de Hemmingford ainsi que l'école St-Romain;

**Considérant que** le projet débiterait en début d'année scolaire, soit en septembre 2014;

**Considérant que** les boîtes de compostage seront à la disposition des écoles ainsi qu'à la population;

**Considérant que** le coût total est de 1 640\$ pour deux composteurs à trois espaces (un à chaque école) et que notre quote-part selon la population représente 30% de ce coût;

**Il est** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** la municipalité paie un montant de 492\$ pour l'achat de deux composteurs à trois espaces, ce qui représente 30% de la totalité du coût.

### **RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

*Permis de construction pour le mois de mai 2014*

Nombre de permis émis:	...3.....	
Valeur des travaux	10 200 \$	Stéphane Gingras

### **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

*Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de mai 2014.*

### **RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

**Consommation de l'eau potable** : 65 482 gallons par jour durant le mois de MAI.  
Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

**Levée de l'ébullition d'eau** : En main du Ministère de l'environnement depuis le 28 mai. Réponse prévue pour le 6 juin.

**2014-06-140**

### **PROGRAMMATION POUR BOUCLE DE CONTRÔLE SUR LA CHLORATION**

**Attendu qu'il** serait important d'ajouter une boucle de contrôle sur la chloration en fonction du résiduel de chlore libre à la sortie de l'usine d'eau potable.

**Attendu que** ce programme permettrait d'augmenter ou de diminuer la concentration de chlore sur l'analyseur CL17 en continu sans l'interaction de l'opérateur.

**Attendu que** qu'il serait possible également de rajouter une interface opérateur permettant de visualiser les variations de la concentration du chlore en plus de permettre la visualisation et le contrôle des changements de consignes à distance;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par Tina Calvarese **et résolu à l'unanimité par les conseillers**.

**Que** Pascale Giroux, responsable des rapports l'eau potable, est autorisée à faire l'achat des équipements et des modifications nécessaire à cette programmation pour un prix 3915\$ plus taxes.

**Que** l'achat d'une interface opérateur permettant le contrôle des changements de consignes à distance soit aussi autorisé, si nécessaire, pour un montant d'approximativement 6 500\$;

**Que** cette dépense sera couverte à même l'appropriation de surplus déjà autorisée pour le dossier de l'eau potable.

### **RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

#### **Rapport sur les installations du système de traitement des eaux usées.**

*Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport sur ces nouvelles installations.*

#### **Rapport sur les mesures des boues 2014 dans les étangs aérés**

**Comparatif à celles effectuées en 2013 :**

année	2012		2013		2014	
	mesures sonars	% d'accumulation	mesures sonars	% d'accumulation	mesures sonars	% d'accumulation
bassin 1	888 m <sup>3</sup>	18.9%	901 m <sup>3</sup>	19.2%	1 045 m <sup>3</sup>	22.3%
bassin 2	Non fait		Non fait		321 m <sup>3</sup>	6.8%
bassin 3	469 m <sup>3</sup>	10.0%	484 m <sup>3</sup>	10.3%	599 m <sup>3</sup>	12.8%
	1357 m <sup>3</sup>	Pour 2 étangs	1385 m <sup>3</sup>	Pour 2 étangs	1965 m <sup>3</sup>	Pour 3 étangs

Compte tenu des résultats obtenus et des critères suggérés par le MAMROT, la vidange de l'étang n° 1 devrait théoriquement être planifiée dans un avenir rapproché.

**Bilan annuel de performance pour l'année 2013  
de la station d'épuration et des ouvrages de surverse :**

	Exéc. Prog. de suivi	Respect exig. de rejet
Station d'épuration (2014-03-11 15 :38)	99%	75%
Ensemble des ouvrages de surverse rattachés à la station d'épuration (2014-02-19 16 :10)	100%	100%

NOTES PAR SECTEUR pour les ouvrages de surverse	Facteur de correction		
Hemmingford	1.00	100%	100%

Respect des normes de performance nationales	Période	DBO5C	MES
	Annuelle	OUI	OUI

**2014-06-141**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR DÉNEIGEMENTS DES RUES**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat pour le déneigement des chemins en hiver est terminé;  
**CONSIDÉRANT QUE** le contrat sera pour un montant total de moins de 100 000\$;  
**IL EST ALORS** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**  
**QUE** des appels d'offres soient transmises à plusieurs entrepreneurs locaux ainsi qu'afficher dans les deux babillards selon la loi.  
 Avec les spécifications suivantes :

**Contrat de trois (3) ans** 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017

- 1) Fournir l'équipement et la main d'œuvre nécessaire pour le déblaiement de la neige;
- 2) Fournir l'équipement et la main d'œuvre nécessaire pour l'épandage du sel et sable;
- 3) La municipalité sera responsable de fournir le sel.
- 4) Fournir un prix à la tonne métrique pour le sable qui sera mélangé avec le sel fourni (1/3 sel, 2/3 sable);
  - L'entrepreneur est responsable pour faire le mélange.
  - L'entrepreneur devra faire preuve des quantités utilisées.
  - L'entrepreneur devra s'assurer de l'approvisionnement pour la durée du contrat.
  - L'entrepreneur est responsable d'entreposer le mélange de sel et sable.

Suivant les conditions ici-bas mentionnées pour les saisons= 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017

- a) Ajustement du contrat en fonction des variations du prix du carburant diesel :
- b) Toute soumission devra être faite sur la formule fournie par la Municipalité. (copie ci-jointe)

**QUE** Le déneigement des chemins **devra être accompli avant 6:00 AM**, pour faciliter la circulation des véhicules;

**QUE** Les soumissions seront remises dans les enveloppes scellées avec la mention "**soumission village pour entretien des CHEMINS en HIVER**" au bureau de la municipalité du VILLAGE au 505 rue Frontière, bureau #5, Hemmingford, **le ou avant le 4 juillet 2014 avant 16 heures**. Les soumissions seront ouvertes lors de la séance régulière du conseil, mardi le 8 juillet 2014 à 20h00.

**QUE** ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

**2014-06-142**

**APPELS D'OFFRE POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** le contrat pour le déneigement des stationnements municipaux est terminé;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** des demandes de soumissions soient transmises à plusieurs entrepreneurs locaux:  
 Avec les conditions suivantes :

Pour le déneigement des stationnements municipaux soit:

- A) Le stationnement COMPLET au 505 de la rue Frontière.  
 Incluant si nécessaire
  - ⇒ **Enlever le surplus de neige sur le trottoir en face de l'édifice municipal et dépanneur Hemmingford en descendant vers l'entrée du stationnement, avenue Champlain.**
  - ⇒ **Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 453 Frontière jusqu'au 484 Champlain.**
  - ⇒ **Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 488 Frontière jusqu'au 512 Champlain.**

**Note : Le surplus de neige sera entreposé au 505 Frontière.**

- B) Le stationnement et entrée à la station de pompage – 574 avenue Champlain.  
 Note : *incluant un secteur pour se rendre au puits municipal selon les recommandations de l'inspecteur municipal.*
- C) Le stationnement complet du Centre Récréatif de Hemmingford au 550 avenue Goyette. *(Le surplus de neige pourrait être utilisé pour créer une glissade si demandé par le conseil)*

**TERME : pour un contrat de trois (3) ans (2014-2015, 2015-2016, et 2016-2017).**

**LES CONDITIONS:**

1. *LES PRIX SÉPARÉS* pour chaque stationnement, les prix sont par contrat saisonnier
2. Le nettoyage du stationnement A devra être fait avant 6:00 AM
3. Spécifié l'équipement qui sera utilisé pour le déneigement.
4. Fournir un document d'assurance selon la loi.
5. Le contrat ne peut être cédé, en tout ou en partie, sous peine de résiliation immédiate, sauf du consentement de la Municipalité et aux conditions qu'elle détermine.

**QUE** Les soumissions cachetées (identifiées « déneigement des stationnements mun. ») seront reçues au bureau municipal jusqu'au 4 juillet 2014 inclusivement avant 16 heures. Ouverture lors de la séance du 8 juillet après 20 heures.

**QUE** ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée

**2014-06-143**

**MANDAT D'ARPENTAGE POUR LA CRÉATION D'UNE SERVITUDE POUR TUYAU EXISTANT ENTRE MARGARET ET BARR DÉBUTANT SUR LA RUE FRONTIÈRE**

**Prenant en considération** le projet de remplacement des infrastructures de la rue Frontière;

**Prenant en considération que** le tuyau entre Margaret et Barr fait partie de ce projet;

**Prenant en considération que** ce tuyau est en état de détérioration majeure et doit être remplacé;

**Prenant en considération qu'il** est nécessaire de créer une servitude afin de d'identifier le secteur de travail ainsi que les propriétaires;

**Prenant en considération que** des prix ont été demandés à deux arpenteurs pour les recherches de titres, la levée du terrain, les calculs et les plans ainsi que la description:

- Denicourt 750\$ plus taxes
- Bérard Tremblay Inc. 1 950\$ plus taxes

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par madame la conseillère Tina Calvarese, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** le mandat est octroyé à la firme Denicourt, au montant de 750\$ plus taxes, étant le plus bas soumissionnaire.

**2014-06-144**

**ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan final d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout est déposé par Mme Johanne Brodeur de la firme BPR;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan d'intervention a été approuvé par le MAMROT avec les réserves portées au document « Commentaires au plan d'intervention »;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu à l'unanimité par les conseillers**

**Que** le conseil municipal approuve le plan final d'intervention tel que présenté en prenant en considération les commentaires soumis par le MAMROT.

**CORRESPONDANCES**

**2014-06-145**

**INSCRIPTION CONGRÈS ANNUEL de la Fédération Québécoise des municipalités.**

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès, de la Fédération Québécoise des municipalités, a lieu en date du 25, 26 et 27 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution adoptée en août 1999 spécifie que le maire assistera tous les ans ainsi que deux conseillers par année et ceci par rotation de siège;

**CONSIDÉRANT QUE** les sièges des conseillers identifiés pour cette année sont # 1 (Normand Lussier) et # 4 (Michael Houle) pour assister au congrès;

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers dédiés confirment qu'ils sont disponibles pour assister à ce congrès;

**Il est alors** proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers :**

**QUE** Monsieur le maire, et les deux conseillers identifiés (Normand Lussier et Michael Houle) soient autorisés à assister au congrès;

**2014-06-146**

**ENTENTE – CROIX ROUGE**

**PRENANT EN CONSIDÉRATION QUE** pour assurer la sécurité civile au Québec, chaque municipalité doit établir et tenir à jour son plan de sécurité civile et par de même il est cité pour ce qui est des services aux sinistrés, la Croix-Rouge offre aux municipalités une gamme de services utiles en situation de sinistre;

**PRENANT EN CONSIDÉRATION QUE** la municipalité doit participer à chaque année à la collecte de fonds de la Croix-Rouge et ceci afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** la municipalité du Village de Hemmingford accepte de signer une entente avec La Société canadienne de la Croix-Rouge, partie désignée par « la Croix-Rouge » pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

**QUE** le Maire Drew Somerville et la directrice-générale et secrétaire trésorière Diane Lawrence sont autorisés à signer la dite entente au nom de la municipalité du Village de Hemmingford.

**QUE** la municipalité désigne la directrice générale et secrétaire-trésorière pour assurer la liaison et le suivi à la présente entente;

**QUE** la municipalité s'engage à verser un montant annuel de 150\$ (*municipalité de moins de 1000 habitants*) pour l'année 2014-2015, 150\$ pour l'année 2015-2016 et 150\$ pour l'année 2016-2017 à la campagne de collecte de fonds de la Croix-Rouge. Le premier versement a été effectué le 8 janvier 2014 en prévision de la signature de ladite entente et par la suite à chaque année pour la durée de l'entente.

**2014-06-147**

**THÉÂTRE DANS LE PARC - « Harry the King – Famous Victories of Henry V » par William Shakespeare – 20 juillet**

**Prenant en considération que** les représentants de Théâtre Répercussion sont intéressés à faire, encore cette année, une présentation de leur pièce de théâtre à Hemmingford au prix de 3000\$ + taxes;

**Prenant en considération que** le groupe Théâtre de Répercussion feront la vente de souvenirs, breuvage et autres et qu'ils seront bénéficiaires des profits;

**Prenant en considération que** l'entente stipule que cette présentation est gratuite pour la population et qu'en aucun cas qu'il y ait une demande de don ou autres à l'entrée;

**Prenant en considération que** le conseil de la municipalité du Canton de Hemmingford a approuvé cette dépense lors des prévisions budgétaires selon l'entente intermunicipale sur les loisirs;

**Prenant en considération que** la date retenue est le 20 juillet à 7 :00 pm;

**Il est alors** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** Drew Somerville soit mandaté à signer le contrat au nom de la municipalité du Village de Hemmingford;

**Que** le conseil municipal accepte de payer un montant de 3000\$+ taxes pour cet événement qui aura lieu sur le terrain de jeu au centre récréatif de Hemmingford;

**Qu'un** montant de 1500\$ + taxes soit remis à la signature du contrat et que le montant de 1500\$ + taxes soit remis le 20 juillet 2014.

**2014-06-148**

**LEVÉE DE FONDS « COURSE TERRY FOX« USAGE DU CENTRE RÉCRÉATIF**

Mme Florence Ellerton organise encore cette année, une levée de fonds « course Terry Fox» afin de ramasser des fonds pour la lutte contre le Cancer et demande l'autorisation d'utiliser le centre récréatif comme point de départ comme les années précédentes;

**Attendu que** la date de cette activité sera le 13 septembre 2014;

**IL EST ALORS** proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese **et résolu unanimement par les conseillers**

**D'autoriser** l'usage du centre récréatif pour la levée de fonds « course Terry Fox»

**De** contacter le service de pompiers pour leur assistance tel que l'an dernier

**De** demander à la Sûreté du Québec, si possible, leur assistance également pour cet événement.

**2014-06-149**

**DON POUR LA FÊTE DU CANADA/ Célébrons Canada 2014**

**ATTENDU QUE** le comité du Centre récréatif Hemmingford organisera tel que l'an dernier une journée d'activités pour la fête du Canada ainsi que les feux d'artifice;

**ATTENDU QUE** cette activité est couverte par la police d'assurance de la municipalité;

**ATTENDU QUE** pour cette activité, le comité responsable de la Fête du Canada demande un appui financier pour couvrir les coûts des feux d'artifice;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers :**

**D'accorder** un montant de 400\$ pour rencontrer les coûts liés à ces activités.

**2014-06-150**

**SOUTIEN FINANCIER – FOIRE DE HAVELOCK**

Mme Tamara Stevenson, secrétaire-trésorière pour le comité d'administration de la Foire de Havelock dépose une demande de soutien financier afin de pouvoir continuer d'offrir la tradition de la Foire de Havelock pour les activités qui auront lieu le samedi 13 septembre 2014 ;

**IL EST ALORS** proposé par madame la conseillère Tina Calvarese, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers :**

**QU'un** montant de 100\$ leur soit accordé comme soutien financier.

**QUESTIONS DIVERSES**

**2014-06-151**

**MANDAT POUR LA SIGNATURE DES CHÈQUES POUR LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QU'IL EST** nécessaire de faire la mise à jour des résolutions mandatant les signataires pour les chèques de la municipalité à la Caisse populaire;

**ATTENDU QUE** Monsieur Michael Houle a été nommé maire suppléant en date du 10 novembre 2013 et est également mandaté à signer les chèques durant l'absence du maire;

**IL EST ALORS** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers**

**QUE** les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques pour la municipalité :

- ⇒ Drew Somerville, Maire
- ⇒ Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière
- ⇒ Pascale Giroux, adjointe directrice générale et secrétaire-trésorière
- ⇒ Michael Houle, maire suppléant.

**2014-06-152**

**SIGNATURE DU REPRÉSENTANT POUR LA DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON POUR RÉUNION AU CENTRE RÉCRÉATIF**

**Attendu qu'il** est nécessaire pour tous locataire du gymnase du centre récréatif d'obtenir un permis de boissons alcoolisées pour les réunions qui offre de l'alcool au centre récréatif;

**Attendu que** Côme Giroux a été mandaté par le comité du centre récréatif à gérer les locations;

**Attendu qu'il** serait important de l'autoriser à signer le formulaire de demande de permis à titre de représentant de la municipalité qui est le propriétaire de l'immeuble;

**Il est alors** proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** M. Côme Giroux est mandaté à signer au nom de la municipalité du Village de Hemmingford les demandes de permis de boissons alcoolisées pour les locataires lors de la réunion.

**2014-06-153**

**BIBLIOTHÈQUE – RECOUVREMENT DE CHAISES**

**Attendu que** madame Elizabeth Nicholls a remis une copie de la soumission pour le recouvrement des chaises

**Attendu** l'usure avancée des chaises de la bibliothèque;

**Attendu que** la bibliothèque veut les recouvrir;

**Attendu que** a déjà accordé le mandat et demande une aide financière de la municipalité pour un coût total est de 1960.03\$;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** la municipalité accorde un montant de 400\$ à la bibliothèque pour recouvrir les chaises.

**2014-06-154**

**TRANSMISSION DE TOUS LES RAPPORTS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVEMENT AUX ALARMES DIRECTEMENT AU BUREAU DE LA GREFFIÈRE DE LA COUR MUNICIPALE**

**Afin** de faciliter la gestion des constats relatifs aux alarmes sur notre territoire;

**Il est alors** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** tous les rapports d'infraction émis par la Sûreté du Québec relativement aux alarmes soient directement transmis au bureau de greffière de la Cour municipale et que seule une liste énumérant les adresses en case soit désormais transmise périodiquement et par courriel à la municipalité

**2014-06-155**

**APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

Il est proposé par le conseiller Dale Langille, appuyé par le conseiller Normand Lussier **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

D'accepter de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total dépenses de: 70 823.92\$
- pour un total de rémunérations des employés : 10 000.00\$
- pour un total de rémunérations des élus : 6 700.00\$

**Attendu que** la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

**2014-06-156**

**Reconnaissance d'un employé pour le dévouement et patience dans le dossier difficile pour le levée d'ébullition imposé par le MDDEP**

**Prenant en considération que** Pascale Giroux, responsable des rapports et des avis concernant l'eau potable, se dévoue depuis le 7 septembre 2013 à assurer que toutes les étapes nécessaires à la levée d'ébullition soient bien respectées;

**Prenant en considération que** ce dossier a été un travail stressant et frustrant pour Pascale Giroux qui devait répondre au Ministère, aux élus ainsi qu'aux citoyens pour les délais continuels qui ont évolué dans ce dossier;

**Prenant en considération que** Pascale Giroux a été dans l'obligation de travailler, afin de faire des analyses d'eau potable supplémentaires, les fins de semaine pour rencontrer les demandes du ministère;

**Prenant en considération que** le conseil municipal désire la remercier chaleureusement pour son travail exceptionnel et considère l'achat d'un forfait qui pourrait lui apporter un peu de repos bien mérité.

**En conséquence,** il est proposé monsieur le Maire Drew Somerville, appuyé par Dale Langille **et résolu unanimement**

**Qu'un** certificat cadeau pour un repos bien mérité lui soit remis, ayant une valeur d'environ 250\$.

**2014-06-157**

**Rapport financier au 31 mai 2013**

Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier au 31 mai 2013. **Il est alors** résolu unanimement d'accuser réception de ce rapport financier.

**2014-06-158**

**Rapport sommaire des indicateurs de gestions de base 2013**

**Attendu que** Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière a transmis le rapport sommaire des indicateurs de gestions de base 2013;

**Il est alors** proposé et résolu unanimement par les conseillers :

**Que** les membres du conseil accusent réception de ce rapport des indicateurs de gestions 2013.

**Périodes de questions :**

À 21h39, Monsieur le Maire ouvre la période de questions et invite les citoyens à poser des questions.

À 21h40, la période est fermée.

**2014-06-159**

**SÉANCE CLORE**

À 21H40 monsieur le conseiller Dale Langille propose et monsieur Michael Houle appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville  
Maire

\_\_\_\_\_  
Diane Lawrence, *g.m.a.*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



## MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**LE 3 JUIN 2014**

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 3<sup>e</sup> jour de juin 2014 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

**Résolution : # 2014-06-154**

**TRANSMISSION DE TOUS LES RAPPORTS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RELATIVEMENT AUX ALARMES DIRECTEMENT AU BUREAU DE LA GREFFIÈRE DE LA COUR MUNICIPALE**

Afin de faciliter la gestion des constats relatifs aux alarmes sur notre territoire;

**Il est alors** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** tous les rapports d'infraction émis par la Sûreté du Québec relativement aux alarmes soient directement transmis au bureau de greffière de la Cour municipale et que seule une liste énumérant les adresses en case soit désormais transmise périodiquement et par courriel à la municipalité

*Copie certifiée et conforme à nos écritures.*

*Diane Lawrence  
Directrice générale et secrétaire-trésorière*